

Comment faire une monographie?

Autor(en): **Pilloud, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **93 (1964)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment faire une monographie?

Lors de l'examen pour l'obtention du Certificat d'aptitude pédagogique, les candidats doivent présenter une dissertation. Ils ont le choix entre l'étude d'une œuvre pédagogique ou la présentation d'un certain nombre de leçons choisies dans une branche du programme.

Comment faire cette dissertation ?

Tout d'abord, il s'agit, bien sûr, de lire consciencieusement l'ouvrage imposé, d'en chercher l'idée directrice, le plan, les idées secondaires, l'esprit.

Ces renseignements notés avec soin, on fait ses propres réflexions. Est-on d'accord avec les idées, le plan ? les expériences citées sont-elles valables, a-t-on fait soi-même des expériences analogues, ou des expériences qui infirment les affirmations de l'œuvre en question ? La lecture de ce livre peut-elle nous aider ? Il peut être utile de se renseigner sur l'auteur, sur sa vie, ses œuvres, sur tout ce qui peut expliquer ses idées. On peut se demander si d'autres livres ont paru récemment sur la question traitée – et pour cela consulter les professeurs qui ne se font pas prier en général pour renseigner ceux qui s'adressent à eux.

Ces réflexions personnelles, ces renseignements permettront de se faire une idée exacte de l'œuvre, de sa composition, de sa valeur pour notre temps, de ce qu'elle peut nous apporter à nous, maîtres d'école. On pourra alors rédiger une dissertation qui tout en étant un résumé fidèle, ne sera pas une simple répétition, mais apportera une vue originale de l'ouvrage imposé.

Comment présenter la dissertation ?

Il serait bon de tenir compte des remarques suivantes :

1. Les pages doivent être numérotées.
2. Le plan doit être indiqué en première page, avec mention de la page où commence chaque chapitre.
3. Un plan doit contenir en tous cas les points suivants :
 - 1° Introduction ..., p. ...
 - 2° Résumé de l'ouvrage ..., p. ...
 - 3° Appréciation ..., p. ...

Il est bien entendu que, si un point comprend des subdivisions, ces subdivisions sont indiquées.

4. Si d'autres ouvrages ont été utilisés pour l'analyse en question, ces ouvrages doivent être notés sous le titre : *Indications bibliographiques*. Ces indications peuvent se trouver à la fin du travail. Elles doivent contenir le nom de l'auteur, avec l'initiale du prénom, le titre du livre, le lieu de parution, le nom de l'éditeur, la date de parution.

Ex. : Dévaud E., *Lire, parler, rédiger*, Fribourg, Saint-Paul, 1935.

Ferrière Ad., *L'école active*, Genève, Ed. Forum, 1920.

La liste doit être établie en suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

5. Les citations sont naturellement placées entre guillemets. Mais cela ne suffit pas pour un travail qui doit pouvoir être scientifiquement contrôlé. A la fin de la citation, on place un numéro. Ce numéro permettra au lecteur de se rapporter à la fin du travail où il pourra trouver l'indication de l'ouvrage cité, faite comme il est indiqué plus haut, indication suivie de la page d'où est tirée la citation. Ex. : 5^o Dévaud E., *Lire, parler, rédiger*, Fribourg, Saint-Paul, 1935, p. 18.

Si l'on ne rapporte pas les paroles mêmes de l'auteur, mais le sens seulement, on fait aussi suivre le passage indiqué d'un numéro d'ordre, mais à la fin de l'ouvrage l'indication de l'auteur est précédée du signe *cf.* S'il s'agit de plusieurs pages, on indique, par exemple, p. 5 ss. (ss. signifiant : et suivantes).

Quant aux préparations de leçons

1. Tout d'abord l'objet du travail doit être clairement indiqué dans le titre :

Leçons de ... données dans telle classe, à des enfants de tel âge, dans tel village, de tel mois à tel mois.

2. Le jeune maître ou la jeune institutrice a lu quelques écrits sur la question. Ces livres sont mentionnés comme il est dit plus haut dans les Indications bibliographiques.

3. Le plan général du travail doit être placé en tête de l'étude, avec l'indication des pages. Ce plan doit comporter une introduction, le titre de chaque leçon, et une conclusion.

4. Dans le cours du travail, les références sont rédigées comme dans les travaux concernant les œuvres pédagogiques.

5. Chaque leçon doit être présentée de la façon suivante : but de la leçon, matériel intuitif, (dessin, croquis, etc.), plan de la leçon, avec les étapes, exercices d'application. Il serait intéressant de faire suivre la leçon d'un échantillon du travail des élèves.

6. Dans la conclusion, le maître ferait bien d'indiquer pourquoi il a choisi la méthode employée : psychologie de l'enfant, caractère particulier de ses propres élèves, caractère du maître peut-être. Il doit enfin renseigner ses lecteurs sur les résultats qu'il a obtenus.

J. PILLOUD